





COMMUNE DE BRENNILIS

Visite du député Richard Ferrand

22 février 2013

Points soulevés par le Maire

- Brennilis est une petite commune des Monts d'Arrée qui compte un peu moins de 500 habitants. En mai et juin 2012, ses 360 et quelques électeurs ont voté à gauche à plus de 70%.
- Brennilis est à la fois écologique et industrielle, double casquette depuis la réalisation du barrage – PNRA et réserve naturelle coexistent avec la zone industrielle, c'est aussi un pôle touristique important.
- Notre commune fait partie de la Communauté de communes du Yeun Elez, une communauté petite, très petite même, qui sait parfois être efficace (CLSH, logements, soutien au projet CCCG) mais est souvent handicapée par manque de cohérence et de moyens humains (très faible coefficient d'intégration fiscale)
- Brennilis dispose de finances saines, relativement bien alimentées (budget annule de fonctionnement 630.000 €) provenant pour beaucoup (45%) de la dotation de compensation (ancienne TP transférée il y a 12 ans à la CCYE dont les entreprises de Brennilis sont toujours le principal financeur)
- Brennilis est une commune attachée aux services publics et au public (école, agence postale, cabinet médical, cabinet infirmier, commerce, soutien ADMR, plan accessibilité, réseau eau-assainissement modernisé ...)
- Brennilis a su conduire des opérations majeures (réappropriation de la zone dénucléarisée, rénovation du Bourg, réfection église) et entretient des projets raisonnables (bibliothèque MPT, développement touristique, maintenance eau potable, extension assainissement collectif)
- C'est cependant une commune dont les habitants ont des inquiétudes sur leurs revenus, leur emploi, les services dont ils peuvent espérer bénéficier et des déceptions et désillusions par rapport à l'État, y compris l'absence de changement.
- Les agriculteurs de Brennilis, en particulier, dont le travail est pourtant indispensable au maintien du bon état écologique et social de notre commune ont de plus en plus de mal à subsister, y compris hors filière avicole.
- Ce que nous attendons du député, qui n'est pas un super Conseiller général, c'est qu'il intervienne pour remédier à ces inquiétudes et faire renaître l'espoir à la hauteur des votes qu'il a reçus – y compris dans le cadre du Groupe d'études parlementaire sur les politiques de ruralité dont il fait partie:
 - i. **Zones rurales:** Donner enfin du sens au concept de zone de revitalisation rurale avec un véritable (ré)engagement de l'État au lieu de faux fuyants et d'obstacles bureaucratiques, reconnaître le déséquilibre entre charges et ressources au détriment des habitants des zones rurales pour l'accès aux services essentiels, aux biens de consommation courante, aux loisirs, à l'éducation. Construire des HLM au lieu de vouloir vendre ceux qui existent.
 - ii. **Lutter contre les tendances centripètes:** Faire en sorte que lorsque doit intervenir un choix de localisation pour l'implantation d'un équipement public ou financé au moins partiellement sur fonds publics et qu'une candidature se situe en zone de revitalisation rurale, il soit le cas échéant clairement justifié pourquoi ce lieu n'est pas choisi, avec possibilité de recours par la collectivité concernée.
 - iii. **Aide proportionnée aux besoins:** En finir avec la fiction du potentiel fiscal qui pénalise outrageusement des communes comme la nôtre sans espoir d'améliorer la situation, se baser sur des critères concrets en rapport avec le domaine concerné pour le cas échéant moduler les aides
 - iv. **Prise en charge de la dépendance:** respecter les structures de proximité et ne pas faire peser le financement sur les plus faibles
 - v. **Rythmes scolaires:** revoir les modalités d'aides aux communes rurales pour mettre en place les activités périscolaires, réfuter le ponce-pilatisme de l'éducation nationale à cet égard
 - vi. **Fiscalité locale:** retour à la proximité des entreprises et du territoire (abrogation des dispositions supprimant la TP)
 - vii. **Emploi :** interdire les licenciements boursiers, ne pas permettre les atteintes au code du travail prévues dans l'accord patronal signé notamment par la CFTD (DOUX au cœur du problème)
 - viii. **Eau:** mettre fin au laisser-faire urbain, donner voix au chapitre aux producteurs en régie, respecter les différents usages du lac de Brennilis, soutenir les initiatives locales pas seulement prélever la dime,
 - ix. **Démocratie locale:** instaurer la proportionnelle et assurer la lisibilité des décisions. Non cumul des mandats. Transparence dans la gestion des communautés de communes, respect des règles de droit commun.
 - x. **Europe:** Revoir le traité Merkel, lutter contre l'austérité. Refuser la baisse des restitutions agricoles à l'exportation.